



Mini-Camp « Aventure au pied du Mont-Blanc »

Du 22/07/2026 au 24/07/2026

CAP LOISIRS Balmat (scolarisé en classes CP / CE1)

3 jours : départ le mercredi 22 juillet – retour le vendredi 24 juillet

Accueil de 8h à 8h30 sur le centre le 22 juillet et retour à partir de **17h00** le 24 juillet.

Lieu : Nuitées au camping de la Mer de Glace – 200 Chemin de la Bagna – 74400 Chamonix Mont-Blanc

Transport : 2 minibus conduits par les membres de l'équipe pédagogique du centre ou de la MJC de Chamonix.

Effectif : 15 places

Hébergement sous tentes : Le matériel collectif de camping (tentes, réchauds, vaisselle...) est prévu par l'organisation.

Chaque participant doit apporter son **équipement individuel** :

- 1 petit sac à dos pour la journée (gourde, crème solaire, lunettes de soleil, chapeau ou casquette)
- Nécessaire de toilette minimum + serviette de toilette
- Vêtements de pluie et vêtements chauds (polaire + K-Way)
- Vêtements de rechange (dont sous-vêtements + chaussettes)
- Pyjama
- Duvet et matelas (karrimat si possible)
- Lampe de poche
- Sac à linge sale
- **Chaussures de randonnées**
- **Test d'aisance aquatique obligatoire (se rapprocher de la piscine municipale)**
- Maillot de bain et drap de bain.
- Chaussures fermées (type basket)
- Nos amis les doudous sont également les bienvenus !

La place dans les minibus étant réduite, merci de prévoir uniquement un sac de voyage et un sac à dos par enfant (les valises ne sont pas acceptées).

Les familles recevront des nouvelles du camp par mail via le secrétariat de la MJC.

▲ Si un traitement médical est suivi : l'ordonnance de prescription et le traitement doivent être donnés au responsable du séjour avant le départ, accompagnés d'une lettre des parents autorisant la MJC à administrer les médicaments. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

▲ Merci de munir votre enfant de sa carte de transport « Viacham » à jour, valable de Servoz à Vallorcine.

Une réunion d'information pour les parents aura lieu à la MJC le mardi 30 juin à 18h00. Votre présence à cette réunion est obligatoire pour que votre enfant participe au séjour.